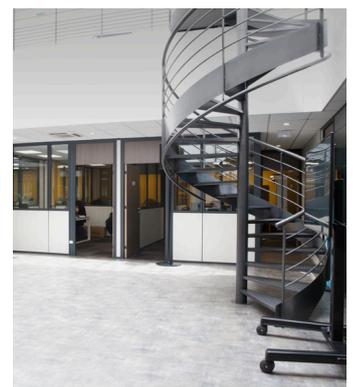


axente

RAPPORT RSE 2023



► QUI SOMMES-NOUS ?

AXENTE est partenaire des projets audio, vidéo, éclairage, énergie et structure de ses clients depuis plus de 30 ans.

AXENTE est distributeur exclusif des meilleurs équipements et solutions professionnelles d'audio, de vidéo, d'éclairage, d'énergie et de structures scéniques, dédiés aux prestations et à l'intégration d'équipements dans des différents lieux, tels que des salles de concert, de conférence, des locaux d'entreprise ou de grand groupe.

La qualité et la diversité de nos marques permettent la préconisation de solutions pertinentes et innovantes à nos clients prestataires, revendeurs, intégrateurs et auprès des prescripteurs, maîtres d'ouvrage publics et privés, bureaux d'études techniques et scénographiques.

Nos équipes dédiées apportent leur expérience et leur savoir-faire à l'ensemble de notre réseau de partenaires.

Animés par une passion commune, nos collaborateurs sont formés aux nouveaux produits et aux nouvelles technologies.

Notre présence et notre participation systématique aux salons professionnels nationaux et internationaux nous permettent d'assurer une veille technologique constante.

Nous organisons régulièrement, à l'attention de nos clients, des sessions de formation en visioconférence. Ces formations sont dispensées pour chaque marque que nous distribuons.

Nous prenons en compte dans nos propositions, quel que soit la nature du projet, investissement ou installation, l'influence de plus en plus déterminante des paramètres de budget, de financement et de cohérence énergétique.

Nous accompagnons les projets depuis leur origine jusqu'à leur finalisation en partenariat étroit avec nos clients prestataires et installateurs intégrateurs.

Cela se traduit en amont par le conseil, la réalisation d'études techniques, le choix des produits, la réalisation de démonstrations sur site et l'assistance à la mise en service des équipements.

La fidélité et la confiance réciproques que nous entretenons avec les marques que nous représentons sont les garanties supplémentaires de la réussite et de la pérennité des investissements de nos clients.

► LE MOT DU PRESIDENT

Au-delà de son concept théorique, la transition écologique et ses enjeux représentent pour nous un engagement majeur, une volonté transmise et transcrite quotidiennement, inscrite dans le patrimoine génétique d'AXENTE.

Ce combat de tous les jours, mené contre les mauvaises pratiques et les mauvais usages, est non seulement nécessaire à la pérennisation de notre environnement et de nos ressources, mais également nécessaire à celle de nos activités et de notre savoir-faire.

Nous sommes persuadés de l'importance des enjeux écologiques, et ce tant à l'échelle individuelle que collective.

Les politiques de sensibilisation menées ces dernières années ont permis à notre conscience collective d'appréhender les risques encourus. Mais bien que lucides face aux écueils encourus, nous sommes encore trop peu à visualiser les issues bénéfiques liées à l'application de ces politiques.

Il est donc de notre devoir et de notre responsabilité, d'apprendre, de transposer et d'enseigner à notre tour, les pratiques et les méthodes qui assureront la pérennité de nos structures.

Convaincus des bénéfices liés à l'application de ces dernières, nous pensons qu'il est encore temps d'agir de notre plein gré, avant que notre capacité de résilience, individuelle ou collective, ne soit plus en mesure d'assurer notre survie.

C'est pourquoi, nous nous efforçons non seulement d'appliquer les recommandations gouvernementales, mais tenons également de transmettre à tous nos interlocuteurs les moyens de comprendre la portée de leurs actes, afin que ces derniers puissent pleinement prendre conscience de leur implication, et ainsi faire preuve d'une valeur qui constitue l'un des fondements d'AXENTE : Le bon sens.

► NOS ENGAGEMENTS RESPONSABLES

Environnement

Achats responsables

Éthique

Social

Être une entreprise responsable est un travail de tous les jours et qui engage l'équipe dirigeante mais également et surtout, l'ensemble de nos collaborateurs.

Nous sommes persuadés que collectivement, nous pouvons avoir un réel impact face aux défis environnementaux et sociétaux.

Nous faisons évoluer nos pratiques et celles de nos partenaires afin qu'ils s'engagent à nos côtés et rendent compte de leurs actions.

► ENVIRONNEMENT

AXENTE agit au quotidien pour limiter son impact environnemental, préserver les ressources de la planète, réduire ses émissions de carbone, limiter ses déchets et les valoriser.

Dans le cadre de son activité, AXENTE s'approvisionne auprès des fabricants / fournisseurs qui sont majoritairement engagés dans une démarche RSE.

Pour ses expéditions, AXENTE fait appel à des transporteurs reconnus, tel que TNT (groupe Fedex) ou Geodis et qui sont, d'ores et déjà, engagés dans une démarche RSE.

Nos transporteurs s'engagent, entre-autre, à réduire leur impact carbone en s'équipant, notamment, de véhicules fonctionnant au gaz naturel comprimé ou aux dernières normes environnementales et en privilégiant, lorsque cela est possible, le transport ferroviaire des colis. Ils mettent également en place des compensations de leur empreinte carbone à l'aide de plusieurs moyens, comme la compensation et/ou la subvention d'association ou projet œuvrant à préserver les ressources de la planète.

Les courses en région parisienne sont assurées majoritairement par la société UTE qui a mis en place un système d'optimisation des trajets de livraison afin de limiter leur impact carbone (label « objectif CO₂ – transport éco-responsable »).



Chaque année, AXENTE expose sur des salons professionnels exclusivement en France.

Afin de stopper sa production de déchets par l'utilisation de matériaux jetables pour la conception de ses stands, AXENTE a investi dans un système de cadres **beMatrix**, leader mondial dans ce domaine, qui permet une conception à la carte et à l'infini des stands et surtout la réutilisation de l'ensemble des matériaux (cadres et panneaux) sur plusieurs années.

Les éclairages utilisés sur nos stands sont exclusivement à LED.



RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

Dans nos locaux, l'éclairage des bureaux et des entrepôts est en LED et l'éclairage naturel est favorisé par la présence d'un patio dans les bureaux et de verrières dans les entrepôts.

Les locaux sont munis de différents systèmes permettant la préservation des ressources énergétiques, à savoir notamment :

- Chauffage des bureaux par pompe à chaleur;
- Isolation des locaux conforme à la législation RT2012 ;
- Détecteurs de présence pour l'éclairage dans les sanitaires ;
- Robinets des sanitaires à détection et sèche-mains ;
- Relevé mensuel des compteurs d'eau afin de prévenir toute éventuelle fuite ;

Nos locaux sont équipés d'un système de contrôle d'accès qui permet la fermeture et la mise sous alarme par zone. Lorsqu'une zone est verrouillée, l'éclairage des locaux et l'alimentation électrique de tous les appareils non indispensables (machines à boissons chaudes, éclairage individuel, etc) sont coupés.

Ce système de contrôle d'accès est couplé au système de chauffage et la température est automatiquement adaptée à la non-occupation de la zone.

CONSOMMATION DURABLE ET GESTION DES DÉCHETS

AXENTE utilise, pour les impressions, du papier « Ecolabel » et nos collaborateurs sont sensibilisés à n'imprimer qu'en cas d'absolue nécessité et à réutiliser les impressions comme brouillon.

Lors de l'embauche des collaborateurs et par le biais de campagne d'affichage, ceux-ci sont sensibilisés à la mise sous alarme des zones lors de leurs absences et plus globalement, aux économies d'énergie.

Le tri des déchets dans nos locaux est déjà mis en place depuis plusieurs années.

Dans nos locaux, chaque collaborateur a, à sa disposition, un bac de tri individuel des déchets. Les déchets sont ensuite répartis dans des bennes extérieures dont le traitement et le recyclage sont confiés à un prestataire spécialisé.

Les consommables d'imprimante (cartouche d'encre et bac de récupération de toner) font également l'objet d'une récupération et d'un recyclage par notre prestataire, le Groupe DELTA

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DE NOS COMMERCIAUX ET COLLABORATEURS FIXES

Les véhicules attribués à nos commerciaux sont renouvelés tous les trois ans afin que ceux-ci soient aux dernières normes environnementales et soient donc moins polluants.

Tous nos commerciaux résident dans la zone géographique dont ils ont la charge. Les visites auprès des clients sont optimisées afin d'en visiter un maximum en parcourant le moins de kilomètre possible et ainsi limiter l'impact carbone.

Pour nos collaborateurs fixes, une sensibilisation en faveur du co-voiturage et de l'utilisation de moyens de transport plus propres (vélo, trottinette, transports en commun, etc) vient également d'être mise en place. Beaucoup d'entre eux utilisent d'ores et déjà ces moyens de transport alternatifs.

Pour leur déplacement professionnel, nos collaborateurs fixes empruntent les transports ferroviaires et lorsque cela est possible, sont invités à co-voiturer entre collaborateurs.

TRAVAIL À DISTANCE

Tous nos commerciaux sont équipés d'un téléphone mobile et d'un ordinateur portable leur permettant de télé-travailler et la majorité des réunions commerciales se tiennent en visioconférence

▶ ACHATS RESPONSABLES

AXENTE est distributeur exclusif de plus de 40 marques de matériels dans les domaines de l'audio, de la vidéo, de l'éclairage, de l'énergie et de la structure dont la moitié sont fabriqués en France ou en Union Européenne.

AXENTE adresse régulièrement à ses fournisseurs des questionnaires afin de connaître l'état d'avancement de leur démarche RSE.

Les prochains résultats de cette enquête nous permettront de dresser un état des lieux des démarches RSE engagées par ces derniers et mettre en place, avec eux, des actions visant à l'améliorer.

Des objectifs et des reportings quantitatifs et qualitatifs vont être mis en place et permettront ainsi de suivre et améliorer notre démarche.

▶ ÉTHIQUE

Les engagements d'AXENTE, en termes d'éthique, sont formalisés au travers d'un charte déontologique et a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation de ses collaborateurs par des affichages et campagnes d'informations.

Tous nos collaborateurs ont été sensibilisés aux sujets éthiques, tels que la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts, la fraude, le blanchiment d'argent, les pratiques anticoncurrentielles, etc ...

POLITIQUE SOCIALE

Les hommes et les femmes composant AXENTE sont sa première richesse. C'est pour cela qu'AXENTE s'engage à promouvoir ses talents, à construire un cadre de travail inspirant et positif et assure une sécurité pour tous.

AXENTE se caractérise depuis 30 ans par un dialogue social et collaboratif quotidien et constant, sans barrière hiérarchique entre les employés, les managers et la Direction.

AXENTE agit dans plusieurs domaines pour le bien-être de ses salariés, leur sécurité au travail, leur évolution de carrière, leur formation et leur intégration.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

AXENTE a toujours veillé à la sécurité et la santé au travail de ses collaborateurs. Ce point est une priorité.

La sensibilisation de nos collaborateurs se double avec une politique de formation conséquente (cf. paragraphe « Formation »).

AXENTE a identifié les risques en matière de santé et sécurité au travail, au travers :

- Du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), régulièrement mis à jour, permet une identification précise des risques. De ce DUER découle un plan correctif annuel.
- De la Fiche d'Entreprise qui nous est remise, après audit de notre société, par la Médecine du Travail.

SÉCURITÉ

Tous nos chariots élévateurs et gerbeurs, utilisés dans notre entrepôt, font l'objet d'une vérification biannuelle par un prestataire, l'APAVE.

BILAN DE SANTÉ OBLIGATOIRE

Tous nos salariés sont en conformité avec la législation en matière de médecine du travail, notamment lors de l'embauche du salarié.

Un suivi rigoureux est en place afin de s'assurer du respect des échéances de visites obligatoires.

AFFICHAGES

Dans les locaux, des affichages obligatoires sont en place, à savoir :

- Les plans d'évacuation des locaux et les numéros de secours ;
- Les consignes de sécurité ;
- Plan d'implantation des extincteurs et détails de leurs usages spécifiques ;

Des exercices d'évacuation sont organisés, tous les 6 mois, avec rassemblement au point de rassemblement situé sur le parking extérieur.

Dans le dépôt, les affichages sont en place concernant le port des EPI et l'obligation de posséder une autorisation interne de conduite ou d'un CACES pour l'utilisation de chariot élévateur et de gerbeur.

EPI (ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL)

En ce qui concerne les EPI, AXENTE fournit à tous ses salariés concernés, les équipements nécessaires (gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection, casque, bouchons d'oreille, etc.). Un niveau de stock suffisant de ces équipements est rigoureusement maintenu au quotidien.

PREMIERS SECOURS

Un défibrillateur est installé au sein des locaux de la société. La liste des personnes habilitées à utiliser le défibrillateur est affichée et il est contrôlé régulièrement par le prestataire en charge.

AXENTE a mis en place une armoire à pharmacie équipée de tous les produits de soins autorisés.

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Un référent en matière de « lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes » et un référent « hygiène et sécurité » ont été nommés au sein du CSE de la société.

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS -IPS

Une formation aux premiers secours sera délivrée par la société SIS Formation pour six salariés de l'entreprise au cours du premier semestre 2023.

FORMATION DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - ME (manipulation des extincteurs)

Une formation incendie aura lieu au cours du premier semestre 2023 par la société SIS Formation pour six salariés de l'entreprise.

ACCIDENTOLOGIE

Un suivi de l'accidentologie est mis en place.

Pour l'année 2022, un accident du travail est à déplorer avec 4 jours ouvrés d'arrêt maladie. (Mouvement en avant penché – douleur lombaire).

Pour l'année 2021, un accident de travail est à déplorer pour un arrêt maladie cumulé de 2 mois (Trébuchement en descendant des escaliers, réception sur une jambe).

Pour l'année 2020, du fait de la période Covid, les taux de fréquence et de gravité ne sont pas pertinents

Ainsi, les taux de fréquence d'accident du travail est faible au sein d'Axente.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

AXENTE met en avant que la politique sociale de l'entreprise a toujours été l'entraide, le partage, l'écoute, l'acceptation et le respect d'autrui.

Le personnel encadrant, très attentif à ces risques, est sensibilisé par la direction afin de faire remonter tout problème remarqué.

Force est de constater que tous les collaborateurs travaillent ensemble dans un respect mutuel, sans jugement de valeur, de genres quels qu'ils soient ou d'hostilité. La taille, à échelle humaine, de la société AXENTE est sûrement le gage et le garant de ce respect.

FORMATION

AXENTE considère qu'il est crucial que ses équipes soient toujours au fait de leur niveau de formation pour travailler en sécurité et développer leurs compétences.

Nos métiers sont très techniques et technologiques et en constante évolution. Les formations proposées sont donc adaptées à ces évolutions techniques et technologiques et permettent à nos salariés de maintenir leurs employabilités.

Un suivi des formations est tenu à jour, ce qui permet de s'assurer de la validité de certaines formations obligatoires et de suivre l'évolution de formation du personnel.

Chez AXENTE, la formation se développe ainsi en trois axes :

- 1 – Surveillance des dates de validité des formations, notamment les formations CACES pour l'utilisation des chariots élévateurs et des gerbeurs.
- 2 – Action de formation sur demande des salariés pour bénéficier de formations techniques et technologiques (développement des compétences pour l'utilisation des matériels son, lumière et vidéo).
- 3 - Action de formation pour les besoins des postes occupés. AXENTE est attentive aux besoins de formation de ses salariés et répond toujours favorablement aux demandes, qu'elles concernent la sécurité ou dans le cadre de développement personnel et des compétences.

GESTION DES CARRIÈRES

AXENTE a toujours eu la volonté de veiller au développement personnel de chaque salarié. Aujourd'hui, la gestion des carrières se fait au cas par cas de façon individualisée, sans procédures formalisées.

AXENTE réussit à maintenir une ambiance et un confort de travail propice à la « fidélisation » de ses salariés. Cela se traduit par une ancienneté moyenne élevée de nos salariés, qui s'élève à 11 ans (pour 27 salariés à ce jour).

AXENTE a recours à des contrats à durée indéterminée, à temps plein.

Chaque salarié bénéficie d'un entretien annuel durant lequel la parole est libre. Un point est fait pour vérifier si le salarié a atteint les objectifs qui lui ont été fixés. L'interlocuteur du salarié recueille ses impressions, sa volonté d'évolution et de formation, son bien-être dans l'entreprise et sa relation avec ses collègues.

DIVERSITÉ

Historiquement les postes proposés dans notre secteur d'activité sont plutôt pourvus par des hommes. Les choses tendent à évoluer et AXENTE espère qu'à l'avenir, plus de postulantes se présentent lors de nos recrutements.

Nous employons et recrutons des personnels de toutes origines, confessions et de toutes nationalités, sans distinction.

Toutes nos offres d'emploi stipulent qu'elles s'adressent aussi bien aux « hommes, aux femmes et aux personnes en situation de handicap ».

CONDITIONS DE TRAVAIL

Confort de travail et bien être

AXENTE a toujours mis un point d'honneur à mettre à disposition un cadre de travail accueillant, esthétique, confortable et attractif à la disposition de ses salariés. Ses installations de bureau et de dépôt sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Espaces restauration et détente

AXENTE est doté d'un espace restauration qui permet aux salariés de pouvoir déjeuner sur place en cuisinant ou réchauffant leur plat. La cuisine est totalement équipée.

Cet espace de restauration permet à tous d'éviter les déplacements en voiture le midi pour se restaurer.

Une table de ping-pong permet aux salariés un bon moment de détente durant les pauses de la journée.

Également convivial un « coin café », ainsi qu'un « espace de réception » bar servent aux échanges interservices, à partager de bons moments, lors d'anniversaire ou d'autres événements de la vie de la société, toujours partagés avec plaisir.

Une douche et des vestiaires sont à la disposition des salariés.

Les accès de l'entreprise sont pensés pour les visiteurs et les personnes en situation de handicap : WC, places de parking réservées.

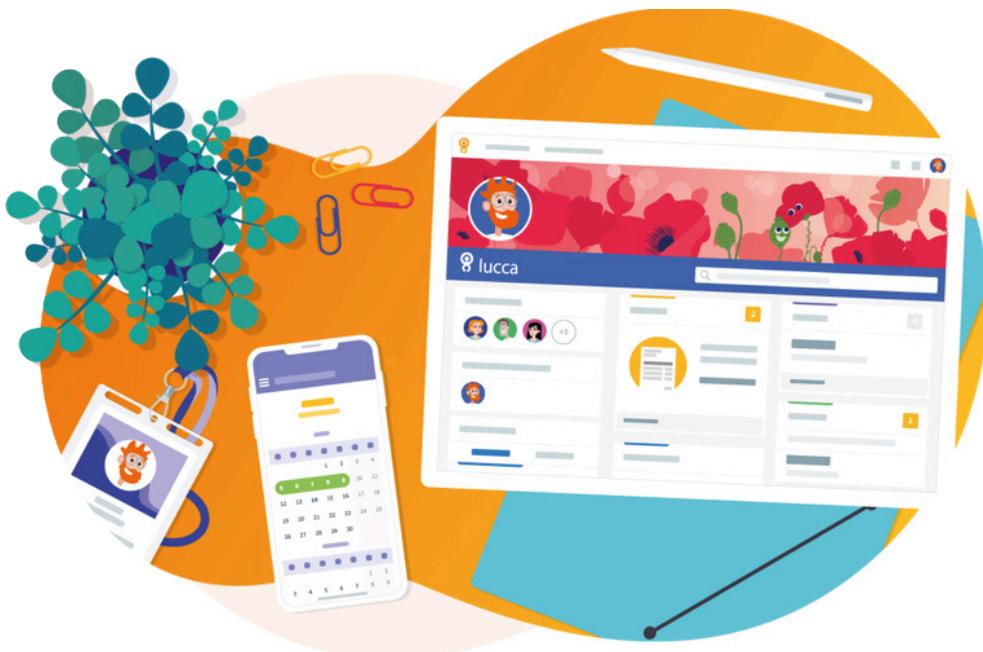
Pour les collaborateurs, AXENTE met à leur disposition un environnement de travail avec tous les matériels nécessaires à leur confort et bien-être.

Les postes de travail sont équipés de sièges de bureaux ergonomiques, d'écrans d'ordinateur de bonne qualité et de bureau mobile pour les salariés ne pouvant rester en position assise à leur poste de travail toute la journée. L'éclairage des bureaux est en LED et par éclairage naturel (fenêtres, verrières dans les dépôts), cela dans un souci de confort visuel et d'économie d'énergie.

DÉMATÉRIALISATION ADMINISTRATIVE

Depuis 2015, AXENTE s'est dotée d'outils de dématérialisation, édités par LUCCA, à l'usage des ressources humaines et des salariés afin d'optimiser les processus administratifs internes.

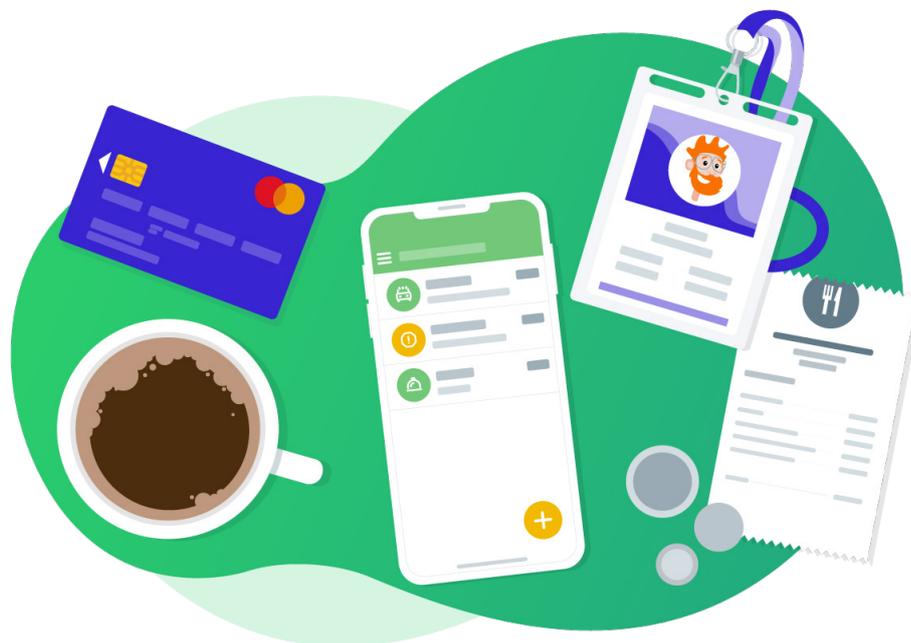
FIGGO : logiciel de gestion des congés et des absences (poser les congés, approuver les demandes, envoyer les éléments de paie).



PAGGA : logiciel de mise à disposition des bulletins de salaire. Cet outil permet également l'archivage des bulletins de salaire au format électronique de manière sécurisée et économique (importer, distribuer, consulter). Ce logiciel a été mis en place en juin 2020 pour répondre aux difficultés liées à la crise sanitaire.



AXENTE, pour continuer à simplifier la vie administrative de ses salariés et celle de la comptabilité, a mis en place un autre outil de l'éditeur LUCCA : **CLEEMY**, logiciel de gestion des notes de frais totalement dématérialisée (automatiser la saisie, approuver les demandes, rapprocher et comptabiliser).



Ces outils dématérialisés, en plus d'accompagner nos salariés par des process administratifs simplifiés, ont également vocation à significativement baisser notre impact carbone.

ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE – VIE PERSONNELLE

Depuis janvier 2011, l'entreprise a modifié les horaires hebdomadaires de travail afin que les salariés puissent finir leur journée de travail le vendredi à 17h00, contre 18h00 les autres jours de la semaine.